

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE LAC-MÉGANTIC**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic, tenue à la salle Bestar « C » du Centre sportif Mégantic, le lundi 20 octobre 2014 à 19 h 30. Après avis de convocation dûment signifié à chacun des membres, sont présents et formant quorum : madame la mairesse Colette Roy-Laroche, madame la conseillère Johanne Vachon et messieurs les conseillers Jean-Guy Bouffard, Daniel Gendron, Roger Garant et Richard Michaud.

Monsieur le conseiller André Desjardins est absent de cette réunion ayant motivé son absence.

Assistant également à la réunion, M. Gilles Bertrand, directeur général, M^{me} Marie-Claude Arguin, directrice générale adjointe, Me Chantal Dion, greffière, M. Luc Drouin, trésorier et des citoyens.

Résolution no 14-778

RÉSOLUTION D'APPUI – POSTES CANADA

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada coupe dans les services postaux, notamment, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux, en fermant des bureaux de postes ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture ;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations sur ces changements ;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays ;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé.

Il est proposé par M. le conseiller Roger Garant,

appuyé par M. le conseiller Jean-Guy Bouffard

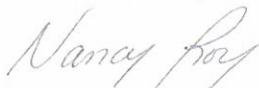
et résolu :

DE DEMANDER au ministre responsable de Postes Canada d'annuler les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisager de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires ;

DE DEMANDER à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adoptée à l'unanimité

COPIE VIDIMÉE,
CE 22 OCTOBRE 2014, MIN 14-778



MME NANCY ROY,
GREFFIÈRE ADJOINTE